

*Il essuiera toute larme de leurs yeux
et la mort ne sera plus.*

Ap. 21.4

Après une vie bien remplie, c'est accompagné de l'amour des siens qu'

Olivier GONVERS

s'est endormi paisiblement, dans sa 88ème année, le 27 novembre 2019
dans la paix et la joie de son Seigneur.

Sont dans la tristesse et la reconnaissance :

son épouse :

Paulette Gonvers-Cruchon,

ses enfants :

Serge Gonvers et Eliane Graber, Anne Catherine Gonvers et Roland Schmidt,
Daniel et Anne-Claude Gonvers, Beng et † Tsia Vongsakun,
Khamta Michel Gonvers et Phoudthasone,

ses petits-enfants :

Nicolas et Andréa, Thyda et Victor, Manyla et Brice, Jérémy,
Thibaud et Mélissa, Caroline et Vincent, Joachim, Jean et Diamondra,
Pierre et Christelle, Léonie et Jonathan, Erin et Vincent, Béatrice et Romain,
Audrey et Shqipron, Benjamin, Luc et Noun, Mathieu, Emilie,

ses arrière-petits-enfants :

Léo, Bastien, Isalya, Maxence, Antso, Elyaëlle, Hanaë,
Maëlys, Yoshua, Liah,

ses frères et belles-sœurs :

† Augustin et Gin Gonvers, Jean et Denise Creteigny,

ses belles-sœurs et beaux-frères :

Françoise Cornu, Suzanne Déjoie et Alain Singher,
Claire-Lise et André Christen,

la famille Fodor de Cadéa, Roumanie,

les familles Gonvers, Cruchon, Varidel, Creteigny, Dufour, Maillefer
et ses amis de partout.

Un service d'adieu et de reconnaissance aura lieu au temple de Morges
le mercredi 4 décembre à 15 heures. Honneurs dès 15 heures 45.

Le défunt repose à la Chapelle de Beausobre, Vertou 8, 1110 Morges.

Domicile de la famille : A la Déserte 4, 1167 Lussy-sur-Morges.

En souvenir d'Olivier, vous pouvez penser à l'œuvre Happy Home
au Népal. Versement au Service de Missions et d'entraides, 1162 St-Prex.
CCP 12-1401-1 (mention : Enfants du Népal, Olivier Gonvers).

*Le juste périt et nul n'y prend garde,
Les gens de bien sont enlevés et nul n'y fait attention
C'est de devant le malheur qu'ils sont enlevés,
Ils entreront dans la paix.*

Es. 57.1-2

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.